



	1CG	2CG	3CG
Nombre de périodes	4	4	4

PLAN D'ÉTUDES POUR LA DISCIPLINE : FRANÇAIS

1. OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE FORMATION

L'enseignement du français, langue première, a pour objectif de donner à l'élève les moyens de construire son identité linguistique et culturelle, de s'ouvrir à l'autre et de structurer sa pensée. Il développe ses facultés à communiquer avec aisance – à l'oral comme à l'écrit –, à s'informer et à informer. Il contribue à l'enrichissement de sa culture générale, ainsi qu'à l'épanouissement de sa sensibilité et de sa créativité. De plus, il participe à l'élaboration de sa réflexion critique.

L'enseignement du français s'efforce de donner à l'élève une maîtrise de la langue qui lui permette, quels que soient ses choix ultérieurs, de s'affirmer dans son existence quotidienne, professionnelle et privée. Il vise également à développer la capacité à rendre compte de différents points de vue sur le monde, à les discuter, puis à affirmer une position claire et argumentée.

Il doit enfin lui permettre de s'ouvrir au monde de la création, d'en saisir les enjeux et d'en expérimenter les virtualités.

2. COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES

1. Communication orale	Les élèves sont capables / peuvent :
Lecture	lire un texte (préparé ou non) de manière fluide tout en appréhendant le sens du texte à travers l'intonation ;
Présentation orale	- savoir s'exprimer dans une langue claire, correcte, adéquate et nuancée ; - se présenter devant un public en s'adaptant aux interlocuteurs/trices et au contexte ; - restituer avec leurs propres mots des messages oraux, écrits ou audiovisuels de manière claire et ordonnée dans toutes leurs nuances ; - utiliser des outils de présentation audiovisuels adaptés au public et au contexte ;
Débat	- s'exprimer en public pour défendre une opinion en tenant compte d'avis opposés et en utilisant des procédés rhétoriques, et en faisant preuve d'esprit critique ; - s'approprier, restituer et discuter des théories ou des opinions à partir de documents variés ;
Analyse de texte	- conduire une analyse de texte en introduisant le contexte et l'auteur-e, en poursuivant avec la problématique, la forme et le contenu ; - être en mesure de saisir le sens et les enjeux du texte.



2. Communication écrite	Les élèves sont capables / peuvent :
Structuration	maîtriser l'orthographe, la syntaxe, la conjugaison et la ponctuation ;
Rédaction	- rédiger des textes divers (compte-rendu, lettre, récit, texte argumentatif, texte de création, etc.) en maîtrisant la construction, la langue et la mise en page ; - structurer leurs idées en faisant preuve de logique et de discernement et exprimer leur point de vue de façon convaincante ; - faire un usage approprié des registres/niveaux de langue ; - enrichir leurs productions à l'aide d'un vocabulaire précis et adéquat, de procédés rhétoriques et poétiques (figures de style) ;
Maîtrise des outils de référence	- utiliser différents outils de référence (dictionnaires, mémentos, outils numériques, etc.) ; - corriger leurs productions écrites (rédactions, dictées, etc.) de façon autonome à l'aide d'outils de référence.
3. Réflexion sur la langue, la littérature et la culture	Les élèves sont capables / peuvent :
Langue et communication	- appréhender la langue comme un système de communication et en expliquer les règles ; - développer leurs compétences linguistiques et leur capacité de communication ; - utiliser les matériaux et outils de référence ; profiter de l'information apportée par les médias ; avoir un regard critique sur leur contenu et leur influence sur la société ;
Littérature	- contextualiser et analyser des œuvres littéraires appartenant à diverses époques (principalement du XIXe au XXIe siècles) ; - découvrir la culture francophone (et éventuellement étrangère) à travers la lecture et l'analyse approfondie de textes exigeants ; - appréhender les textes littéraires en tant que source de réflexion et décrypter les systèmes de valeur véhiculés par les textes littéraires ;
Actualité	- présenter et analyser des sujets d'actualité provenant de divers médias (articles, essais, documentaires, vidéos, etc.) - se situer par rapport à un événement historique ;
Culture	- comprendre des textes variés en se servant de diverses aides et en tenant compte du genre textuel ; - s'ouvrir à d'autres productions artistiques (photographies, peintures, œuvres cinématographiques, œuvres musicales, etc.), ainsi qu'à d'autres domaines de connaissance (sciences humaines, etc.) ; - développer un regard critique sur les productions langagières et littéraires.



3. DOMAINES D'APPRENTISSAGE

Degré 1	Expression écrite : structuration de la langue, rédaction, maîtrise des outils de référence. Expression orale : lecture, présentation orale, débat, analyse de texte. Ouverture culturelle : littérature, actualité, culture, communication.
Degré 2	Expression écrite : structuration de la langue, rédaction, maîtrise des outils de référence. Expression orale : lecture, présentation orale, débat, analyse de texte. Ouverture culturelle : littérature, actualité, culture, communication.
Degré 3	Expression écrite : structuration de la langue, rédaction, maîtrise des outils de référence. Expression orale : lecture, présentation orale, débat, analyse de texte. Ouverture culturelle : littérature, actualité, culture, communication.

4. CONTRIBUTION DE LA DISCIPLINE AU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES

Autonomie

- Autonomie et responsabilité personnelle.
- Participation à des travaux de groupe.
- Apprentissage autonome (planification, vérification, auto-évaluation).

Compétences réflexives

- Développement d'un esprit critique, d'une réflexion et d'un jugement autonomes.
- Autocritique.

Compétences sociales

- Capacité à travailler en équipe.
- Aptitude à défendre sa propre opinion et à entendre celle des autres.
- Capacité à se situer par rapport à autrui.
- Capacité à appréhender une situation de conflit.

Compétences d'expression

- Capacité à s'exprimer de manière claire à l'écrit et à l'oral.

Aptitude de travail et d'apprentissage

- Mise en place de stratégies d'apprentissage et de travail.
- Capacité à se fixer des objectifs précis.
- Gestion du temps.
- Capacité à utiliser correctement les sources et à éviter le plagiat.

Compétences en informatique

- Capacité à entreprendre une recherche numérique.
- Aptitude à évaluer la fiabilité et la pertinence des sources d'information.
- Capacité à concevoir et à mettre en forme des textes avec l'ordinateur.



Aptitudes pratiques

- Préparation et présentation d'un exposé en s'appuyant sur un outil multimédia (sites internet, vidéo, Powerpoint, etc.).

5. MOYENS DIDACTIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

D'innombrables méthodes pédagogiques sont applicables dans le cadre de l'enseignement du français. Dans une branche où l'objectif premier consiste à promouvoir les capacités de l'élève à communiquer, s'exprimer et être à l'écoute, il est bien évidemment primordial de privilégier le contact et l'aspect relationnel de l'enseignement en instaurant une atmosphère propice à l'expression de chacun et à l'échange verbal.

Différentes approches sont travaillées en classe : travaux de groupe, exposés, comptes-rendus oraux, débats, rédactions de textes divers (compte-rendu, description, texte narratif, argumentation, lettre, dossier, etc.), afin que l'élève soit capable de s'exprimer individuellement et en groupe, oralement et par écrit.

Une importance égale est donnée à l'apprentissage de la structuration de sa pensée, à la réflexion sur des questions de société ou d'actualité et à une approche plus créative ou émotionnelle de la langue et de l'expression écrite.

De nombreuses stratégies sont utilisées pour renforcer la maîtrise de la langue et la compréhension : dictées, exercices d'orthographe, de grammaire et de vocabulaire, analyses de textes en tous genres (œuvres littéraires, articles, textes argumentatifs), soutenues par les différents moyens informatiques existants, et par un emploi régulier de l'outil dictionnaire.

Par ailleurs, notons que la richesse et l'intérêt de l'enseignement du français résident dans la variété des approches possibles. Dans le cadre de l'étude d'une œuvre littéraire par exemple, où l'objectif visé est l'ouverture culturelle, diverses méthodes d'application sont envisagées : compréhension de texte, découverte de différentes techniques d'écriture et de leurs enjeux, analyse du texte sous tous ses aspects, prise de position personnelle. L'œuvre en question pourra être étudiée sous divers angles : formel, esthétique, historique, psychologique, sociologique ou encore philosophique.

De même, tous les types d'enseignement sont encouragés : cours magistral, enseignement différencié, approche thématique, recours à d'autres domaines d'expression (cinéma, photographie, musique, arts plastiques, etc.), l'enseignant cherchant toujours à stimuler l'interdisciplinarité et à aiguïser à la fois le sens artistique, les capacités d'analyse et la réflexion de l'élève.



Supports de cours (papier ou numérique)

- Textes littéraires, romans, nouvelles, pièces de théâtre, poèmes, articles, etc.
- Photographies, peintures, affiches, films, etc.
- Spectacles, expositions.
- Dictionnaires.
- Mémento orthographique et grammatical.
- Tableaux de conjugaison des verbes.
- Sites internet pédagogiques et applications diverses (par exemple *Projet Voltaire*).

6. MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluations formatives et sommatives

- Expression écrite : dictées, rédactions, travaux d'orthographe grammaticale et lexicale.
- Expression orale : exposés et présentations orales diverses (poèmes, extraits de pièces de théâtre).
- Lecture et ouverture culturelle : explications de textes littéraires, analyses de textes divers.

7. EXAMENS

Examen écrit (4 heures)

- Dictée choisie à partir d'un article de presse ou d'une œuvre d'un auteur·e francophone du XX^e siècle ou contemporain (orthographe d'usage, 300-350 mots) (60 minutes), avec accès au dictionnaire (par exemple *Petit Robert*) et à une application (*Robert mobile*) pour les élèves BEP, ou autre exercice.
- Rédaction (180 minutes), avec accès au dictionnaire *Petit Robert* et à l'application *Robert mobile* pour les élèves BEP.

L'élève a le choix entre :

- un texte argumentatif
- un texte de création (ouvert au récit)

Examen oral (15 minutes, présentation individuelle)

Analyse de texte :

- L'élève aura préparé quatre œuvres, dont trois étudiées en classe pendant la 3^{ème} année et une œuvre commune étudiée en 2^{ème} année (œuvres du XIX^{ème} au XXI^{ème} siècle ; deux siècles et deux genres littéraires au minimum représentés). Après une brève introduction sur l'auteur·e et l'œuvre, l'élève présentera et analysera un passage (tiré au sort lors de l'examen) d'une de ces quatre œuvres sur la base de quelques questions (2-5).



	3PE
Nombre de périodes	4

PLAN D'ÉTUDES POUR LA DISCIPLINE :

FRANÇAIS CIBLÉ – DOMAINE PROFESSIONNEL PÉDAGOGIE

1. OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE FORMATION

L'enseignement du français en 3PE spécifique a pour objectif de donner à l'élève les moyens de construire son identité linguistique et culturelle, de s'ouvrir à l'autre et de structurer sa pensée. Il développe ses facultés à communiquer avec aisance – à l'oral comme à l'écrit –, à s'informer et à informer. Il contribue à l'enrichissement de sa culture générale, ainsi qu'à l'épanouissement de sa sensibilité et de sa créativité. De plus, il participe à l'élaboration de sa réflexion critique.

L'enseignement du français en 3PE spécifique s'efforce de donner à l'élève une maîtrise de la langue qui lui ouvre les portes de son avenir professionnel et lui permette de s'affirmer dans son existence quotidienne. Il vise également à développer la capacité à rendre compte de différents points de vue sur le monde, à les discuter, puis à affirmer une position claire et argumentée.

Il doit enfin lui permettre de découvrir le monde professionnel de l'enseignement, d'en saisir les enjeux et d'en expérimenter les spécificités.

2. COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES

1. Communication orale	Les élèves sont capables / peuvent :
Lecture	lire un texte (préparé ou non) de manière fluide tout en appréhendant le sens du texte à travers l'intonation.
Présentation orale	- savoir s'exprimer dans une langue claire, correcte, adéquate et nuancée ; - se présenter devant un public en s'adaptant aux interlocuteurs/trices et au contexte ; - restituer avec leurs propres mots des messages oraux, écrits ou audiovisuels de manière claire et ordonnée dans toutes leurs nuances ; - utiliser des outils de présentation audiovisuels adaptés au public et au contexte ; - présenter une séquence didactique portant sur un point grammatical et/ou orthographique.
Débat	- s'exprimer en public pour défendre une opinion en tenant compte d'avis opposés, en utilisant des procédés rhétoriques, et en faisant preuve d'esprit critique ; - s'approprier, restituer et discuter des théories ou des opinions à partir de documents variés ; - débattre autour d'un sujet de société ; - préparer une rencontre avec un-e auteur-e ; débat et compte-rendu.



2. Communication écrite	Les élèves sont capables / peuvent :
Structuration	• maîtriser l'orthographe, la syntaxe, la conjugaison et la ponctuation ; • appréhender l'analyse grammaticale (nature et fonction des mots d'une phrase) ; • appréhender l'analyse logique (identification des types de propositions) ; • travailler autour d'une séquence didactique portant sur un point grammatical.
Rédaction	• structurer leurs idées en faisant preuve de logique et de discernement et exprimer leur point de vue de façon convaincante ; • faire un usage approprié des registres/niveaux de langue ; • enrichir leurs productions à l'aide d'un vocabulaire précis et adéquat, de procédés rhétoriques et poétiques (figures de style) ; • comprendre et maîtriser suffisamment l'information écrite pour être fonctionnel en société (littératie) ; • enrichir leurs connaissances en morphologie lexicale (préfixe, radical, suffixe, etc.) ; • rédiger une circulaire portant sur une activité culturelle ; • participer à un numéro du journal du Lycée Jean-Piaget.
Maîtrise des outils de référence	• utiliser différents outils de référence (dictionnaires, mémentos, outils numériques, etc.) ; • corriger leurs productions écrites (rédactions, dictées, etc.) de façon autonome à l'aide d'outils de référence.
3. Réflexion sur la langue, la littérature et la culture	Les élèves sont capables / peuvent :
Langue et communication	• appréhender la langue comme un système de communication et en expliquer les règles ; • développer leurs compétences linguistiques et leur capacité de communication ; • utiliser les matériaux et outils de référence ; profiter de l'information apportée par les médias ; avoir un regard critique sur leur contenu et leur influence sur la société.
Littérature	• découvrir la littérature destinée aux enfants et la littérature jeunesse ; • appréhender l'histoire et les mouvements littéraires.
Actualité	• présenter et analyser des sujets d'actualité généraux et spécifiques (liés au monde de l'enfance) provenant de divers médias (articles, essais, documentaires, vidéos, etc.).



Culture	• comprendre des textes variés en se servant de diverses aides et en tenant compte du genre textuel ; • développer un regard critique sur les productions langagières et littéraires ; • préparer et participer à des conférences et des visites culturelles.
---------	---

3. DOMAINES D'APPRENTISSAGE

Degré 3	Expression écrite : structuration de la langue, rédaction, maîtrise des outils de référence Expression orale : lecture, présentation orale, débat, analyse de texte Ouverture culturelle : littérature, actualité, culture, communication
---------	---

4. CONTRIBUTION DE LA DISCIPLINE AU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES

Autonomie

- Autonomie et responsabilité personnelle.
- Participation à des travaux de groupe.
- Apprentissage autonome (planification, vérification, auto-évaluation).

Compétences réflexives

- Développement d'un esprit critique, d'une réflexion et d'un jugement autonomes.
- Autocritique.

Compétences sociales

- Capacité à travailler en équipe.
- Aptitude à défendre sa propre opinion et à entendre celle des autres.
- Capacité à se situer par rapport à autrui.
- Capacité à appréhender une situation de conflit.

Compétences d'expression

- Capacité à s'exprimer de manière claire à l'écrit et à l'oral.

Aptitude de travail et d'apprentissage

- Mise en place de stratégies d'apprentissage et de travail.
- Capacité à se fixer des objectifs précis.
- Gestion du temps.
- Capacité à utiliser correctement les sources et à éviter le plagiat.

Compétences en informatique

- Capacité à entreprendre une recherche numérique.
- Aptitude à évaluer la fiabilité et la pertinence des sources d'information.
- Capacité à concevoir et à mettre en forme des textes avec l'ordinateur.



Aptitudes pratiques

- Préparation et présentation de différentes activités générales et spécifiques en s'appuyant sur un outil multimédia (sites internet, vidéo, Powerpoint, etc.).

5. MOYENS DIDACTIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

D'innombrables méthodes pédagogiques sont applicables dans le cadre de l'enseignement du français spécifique. Dans une branche où l'objectif premier consiste à promouvoir les capacités de l'élève à communiquer, s'exprimer et être à l'écoute, il est bien évidemment primordial de privilégier le contact et l'aspect relationnel de l'enseignement en instaurant une atmosphère propice à l'expression de chacun et à l'échange verbal.

Différentes approches sont travaillées en classe : travaux de groupe, exposés, comptes-rendus oraux, débats, rédactions de textes divers, afin que l'élève soit capable de s'exprimer individuellement et en groupe, oralement et par écrit.

De nombreuses stratégies sont utilisées pour renforcer la maîtrise de la langue et la compréhension : dictées, exercices d'orthographe, de grammaire et de vocabulaire, analyses de textes en tous genres, soutenues par les différents moyens informatiques existants, et par un emploi régulier de l'outil dictionnaire.

Par ailleurs, notons que la richesse et l'intérêt de l'enseignement du français résident dans la variété des approches possibles.

De même, tous les types d'enseignement sont encouragés : cours magistral, enseignement différencié, approche thématique, mais toujours en fonction d'un enseignement spécifique.

Supports de cours (papier ou numérique)

- Textes littéraires.
- Photographies, peintures, affiches, films, etc.
- Spectacles, expositions.
- Dictionnaires .
- Mémento orthographique et grammatical.
- Tableaux de conjugaison des verbes.
- Sites internet pédagogiques et applications diverses (par exemple *Projet Voltaire*).

6. MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluations formatives et sommatives

Expression écrite : travaux d'orthographe grammaticale et lexicale.

Expression orale : exposés et présentations orales diverses.

Lecture et ouverture culturelle : analyses de textes divers.

7. EXAMENS

Les acquis en lien avec le domaine ciblé ne font pas l'objet d'un examen.